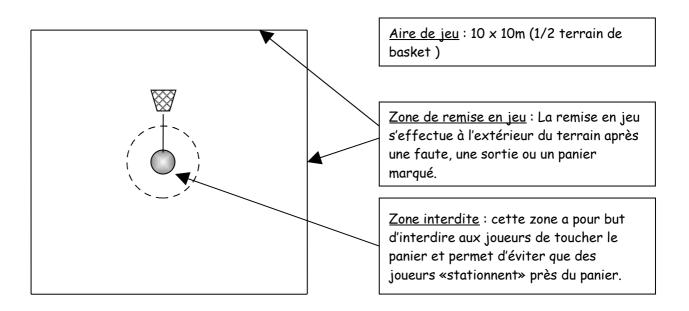
BABY BASKET CP



<u>Le règlement :</u>

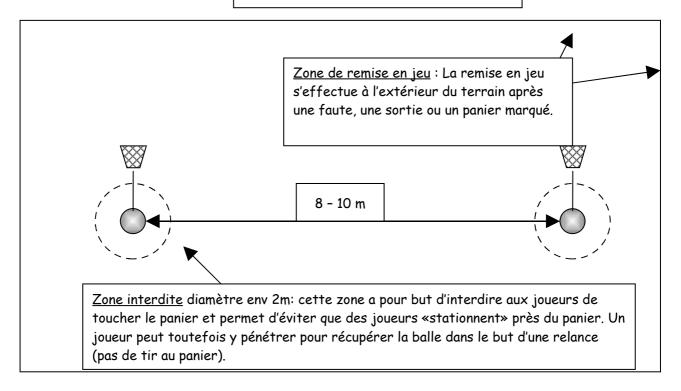
- Les équipes: le mini basket se joue de préférence à trois contre trois (éventuellement quatre contre quatre).
- On joue sur un panier central.
- On joue avec les mains, interdiction de toucher le ballon du pied.
- L'entre deux : la partie débute par un entre deux dans le terrain. Il est aussi possible de lancer la balle dans un espace vide pour commencer le jeu.
 - Lorsque deux joueurs adverses tiennent la balle en même temps, on procède aussi à un entre deux.
- Le marcher: Au CP on interdira tout marcher.
- Le dribble : Au CP on interdira tout dribble.
- La faute : il est interdit de toucher, bousculer, accrocher un adversaire qui possède ou non la balle.
- Remise en jeu: dans les cas suivants :
 - Panier marqué, balle sortie de l'aire de jeu, marcher, dribble ou lors d'une faute. Un joueur de l'équipe qui bénéficiera de la balle effectue une remise en jeu en passant la balle à un partenaire.
- **Sécurité**: il est interdit de toucher le panier. On peut poser le panier au milieu d'un cerceau, d'un tapis ou de limites d'un diamètre de 2 m afin de délimiter une zone interdite pour tous les joueurs. Cette zone permet aussi d'éviter que les joueurs restent statiques à coté du panier tant en attaque qu'en défense.

Remarques:

- Seule la règle de la faute doit être appliquée avec une certaine rigueur (le basket est un sport sans contact).
 On tolèrera une faute involontaire qui n'entraîne pas la perte du ballon.
- Les règles peuvent être introduites au fur et à mesure.

BABY BASKET CE1

Aire de jeu: 20 X 12 m (1/3 de gymnase C)



<u>Le règlement :</u>

- Les équipes: le mini basket se joue de préférence à trois contre trois (éventuellement quatre contre quatre).
- On joue avec les mains, interdiction de toucher le ballon du pied.
- On joue sur deux paniers, chaque équipe ayant son camp à défendre et son panier où il faut marquer.
- L'entre deux : la partie débute par un entre deux dans le terrain. Il est aussi possible de lancer la balle dans un espace vide pour commencer le jeu.
 - Lorsque deux joueurs adverses tiennent la balle en même temps, on procède aussi à un entre deux.
- Le marcher : Au CE1 seule une tolérance d'un appui pourra être admise. (Il est interdit de faire plus de deux pas avec la balle en main. Il est possible de pivoter autour d'un pied qui reste au sol.)
- La reprise de dribble : le dribble se fait d'une main et de façon continue.

 Il est interdit de recommencer à dribbler quand on s'est arrêté (reprise de dribble).
- La faute : il est interdit de toucher, bousculer, accrocher un adversaire qui possède ou non la balle.
- Remise en jeu: dans les cas suivants :
 - Panier marqué, balle sortie de l'aire de jeu, marcher, reprise de dribble ou lors d'une faute. Un joueur de l'équipe qui bénéficiera de la balle effectue une remise en jeu en passant la balle à un partenaire.
- Sécurité: il est interdit de toucher le panier. Une zone interdite d'un diamètre de 2 m sera délimitée. Elle a pour but d'interdire aux joueurs de toucher le panier et permet d'éviter que des joueurs «stationnent» près du panier. Un joueur peut toutefois y pénétrer pour récupérer la balle dans le but d'une relance (pas de tir au panier).

Remarques :

- Une certaine tolérance est nécessaire en début de cycle concernant le marcher et la reprise de dribble, afin de ne pas trop interrompre le jeu.
- Seule la règle de la faute doit être appliquée avec une certaine rigueur (le basket est un sport sans contact).
 On tolèrera une faute involontaire qui n'entraîne pas la perte du ballon.
- Les règles peuvent être introduites au fur et à mesure. Le marcher et la faute sont les règles de base, puis on pourra introduire la règle de la reprise et les paniers à 1 ou 2 points